



LE COUP D'ŒIL

Abbecourt – Mattencourt – Le Gros Poirier

Mai 2021



Merci à l'habitant de Mattencourt qui a réalisé ce nichoir.



Le bureau de la Maison du village → Page 14



SOMMAIRE

ÉDUCATION/PÉRISCOLAIRE

p 3

Présentation du Personnel et de l'activité de la Halte Garderie

ACTUALITÉ COMMUNALE

p 4 - 5

Les animaux ont la parole
Votre chien et vous - Démarchages abusifs

ENVIRONNEMENT

p 6

La fouine

p 7

Un carré pour la biodiversité

TRAVAUX À VENIR

p 8

Bientôt des travaux rue des Novalles

INFOS PRATIQUES

p 9 - 10 - 11

Lexique

Plan du village

ACTUALITÉ THELLOISE

p 12 - 13

TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
SOS ! Ma poubelle déborde !

TRAVAUX RÉALISÉS/EN COURS

p 14 - 15

Bureau de la Maison du village - Assainissement
Vidéoprotection - Église

TRAVAUX À VENIR

p 16 - 17

Lotissement Grande rue
Programme Opac, rue du Pont au Bray

ASSOCIATIONS – ACTUALITÉ COMMUNALE

p 18

Fan'Harmonie - Comité des Fêtes
Abbecourt Loisirs
Trampoline : conseils et sécurité

MAIRIE

p 19

Horaires - Permanences Mairie
Achats groupés
Etat civil - Remerciements
Stagiaires
Boîtes à lettres - Inscriptions écoles

Mot du Maire

Nous traversons toujours une période difficile où le maître mot de notre engagement doit rester : solidarité. Un grand merci à tous les habitants qui me proposent régulièrement leurs aides.

La vaccination avance à grands pas dans notre commune. Toutes les personnes âgées de 75 ans et plus, qui le souhaitent, sont maintenant vaccinées.

Le 13 avril, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le compte administratif 2020 et le budget prévisionnel 2021. Ces budgets, validés par le percepteur, vous seront présentés dans le prochain «Coup d'Oeil».

Pour la quatrième année consécutive, les taxes communales ne seront pas augmentées.

Les 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales et régionales. Pour que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions, le bureau de vote sera déplacé à la Maison du Village.

La limite des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 14 mai.

J. -J. Authéaume



Haltes-Garderies Itinérantes

Les Haltes-Garderies Itinérantes (HGI) sont un mode de garde destiné à l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Les enfants de moins de 4 ans et les familles qui résident sur le territoire de la Communauté de communes sont prioritaires. Les HGI sont des structures mobiles qui proposent un accueil de proximité aux familles ayant besoin d'un mode de garde ponctuel et collectif.



Halte-Garderie d'Abbecourt

Maison du Village – 7 rue de Hodenc l'Évêque

Lundi & Mardi

8 h 00 à 18 h 00

12 places : 10 accueils réguliers, 2 accueils occasionnels, 1 accueil d'urgence

Toutes les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous préalable auprès de la Communauté de communes Thelloise au 03 44 26 99 50

Les connaissez-vous ?

Elles s'occupent de nos tous petits(es) : 4 mois-3 ans.



Amélie LESCAUX - Emmanuella LAVENTURE

Meryll VANHEULENBROUCK – KASSANDRA CLAIN



LES ANIMAUX, GRANDE CAUSE MUNICIPALE!



MARS 2021 MAIRES DE FRANCE ©7

VOTRE CHIEN ET VOUS Quelques règles à respecter

Les chiens et les chats ne doivent pas divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien.

Chiens tenus en laisse

Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse, c'est-à-dire relié physiquement à la personne qui en a la garde. De même, tout chien doit être identifiable : il doit être muni d'un collier, portant, gravés sur une plaque de métal, le nom et le numéro de téléphone qui permettent de contacter rapidement le propriétaire, ou identifié par tout autre procédé agréé (obligation légale depuis 1999, sous peine d'une amende de 750 €).



Chiens muselés et déclarés

Depuis le 1^{er} janvier 2010 et conformément à la loi du 20 juin 2008, un permis de détention obligatoire est délivré par la commune de résidence du propriétaire, pour les **chiens de 1^{re} catégorie** (chiens d'attaque : Les races répertoriées sont le Pitbull, également connus sous le nom de Staffordshire terrier, les Mastiffs ou la race Tosa) et de **2^e catégorie** (chiens de garde et de défense). Pour obtenir ce permis, qui remplace la simple déclaration jusqu'alors requise, le propriétaire doit communiquer des certificats à la mairie (dont une évaluation comportementale du chien pratiquée par un vétérinaire).

Ces chiens (1^{re} et 2^e catégorie) doivent être muselés et tenus en laisse.

Aboiement des chiens

Les propriétaires sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

DÉMARCHAGE ABUSIF



Nous avons dernièrement été alertés concernant des démarchages abusifs en porte à porte sur une commune du territoire de la Thelloise.

Les démarcheurs proposent notamment aux habitants de mettre à jour la carte thermique du territoire, sous couvert d'une approche plus commerciale et donc illégale.

La Communauté de Communes ou tout autre organisme « officiel » n'a mandaté aucune entreprise à ces fins. Méfiez-vous d'être abusés par ce type de démarche !

Quelques conseils

Pour les ménages qui ne souhaitent pas faire de travaux :

- ne pas accepter qu'une entreprise non mandatée entre chez eux.

Pour les ménages qui souhaitent effectuer des travaux, plusieurs possibilités s'offrent à eux :

- ne pas accepter que l'entreprise entre chez eux et prévoir leur projet de travaux par eux même avec possibilité de consulter les conseillers FAIRE*
- laisser l'entreprise entrer et visiter le logement, récupérer le devis sans le signer et consulter les conseillers FAIRE *

** Conseiller FAIRE tout pour ma rénov, service gratuit qui accompagne dans les démarches d'amélioration du confort de logement. Propose des conseils adaptés dans les travaux de rénovation.*

+ d'infos : <https://www.adil60.org/>



! La Minute Faune Flore

LA FOUINE

UNE FOUINE DANS LE GRENIER ?

Bien qu'elle puisse engendrer quelques désagréments, la Fouine est, comme toute espèce, indispensable à l'équilibre naturel. En outre, elle se nourrit de rongeurs et de fait, représente un auxiliaire très efficace dans la lutte contre la pullulation des rats.



Est-ce bien une Fouine ?

Quelques indices peuvent nous aider à nous en assurer : des déplacements caractéristiques (courses poursuites, bonds...), des bruits (cris, grattements...) et des crottes torsadées.

Comment l'éloigner ?

Il faut procéder pendant l'automne et l'hiver, car dès mars les femelles mettent bas et la petite famille habitera dans son nid douillet jusqu'en juin. Commencez par repérer les accès empruntés par l'animal (un espace de 7 cm de diamètre suffit). Bloquer tous les accès, sauf un. Posez du répulsif dans le gîte de l'animal et sur les différents lieux de passage. Observez, écoutez, pendant les 48h qui suivent. Une fois que vous êtes certain.e que la fouine n'est plus là, bloquez le dernier accès.

Et après ?

Quand on a réussi à éloigner une Fouine, il se peut que ce ne soit que temporaire, car un endroit favorable est toujours susceptible d'être réoccupé. Pensez bien que la Fouine est un animal sauvage qui, tout comme le hérisson, fait partie de la biodiversité.

POUR EN SAVOIR +

Rendez-vous sur : https://www.lahulotte.fr/img_lh/pdf/conseils_nature/lahulotte_conseils_nature_fouine.pdf

CPIE des Pays de l'Oise

6/8 rue des Jardiniers - 60300 SENLIS

Tél. : 03 44 31 32 64

contact@cpie60.fr



"Un carré pour la biodiversité"



La biodiversité, ce n'est pas seulement l'Ours blanc, la Baleine bleue ou les rhinocéros. Un grand nombre d'espèces végétales et animales nous

entoure au quotidien. En ayant des pratiques respectueuses de l'environnement, chacun peut facilement participer à la préservation de cette nature.

Le programme "Un carré pour la biodiversité" invite les communes, les particuliers et les entreprises à "créer" leur propre "Carré pour la Biodiversité". Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des

fleurs sauvages et des papillons. Il n'y a aucune règle concernant la taille du carré. Cette zone peut tout aussi bien représenter **1 m²** à **plusieurs centaines de m²**, en fonction des possibilités de chacun.

Ces espaces sont de véritables lieux de pédagogie et de sensibilisation à l'environnement. Ils permettent l'observation d'espèces animales et végétales, telles que des papillons, des fleurs sauvages (parfois des orchidées !) etc.

Pour recenser le nombre de m² représenté par les carrés de biodiversité sur le département de l'Oise, nous invitons les participants à remplir une charte, à nous retourner :

- par mail : j.gendry@cpie60.fr
- ou par boîte postale : CPIE des Pays de l'Oise 6/8 rue des Jardiniers 60300 SENLIS



RETOURNEZ-NOUS VOTRE CHARTE PAR MAIL OU COURRIER APRÈS L'AVOIR REMPLIE ET SIGNÉE

CHARTRE D'ENGAGEMENT UN CARRÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

Cochez les cases choisies pour chaque bloc, renseignez la superficie de votre Carré et vos coordonnées

MES COORDONNÉES*

*La CPIE est susceptible de vous contacter uniquement dans le cadre du programme « Un carré pour la biodiversité ».

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :@.....

Je souhaite m'abonner à la Newsletter de mon CPIE : oui non

Je possède un compte Facebook et serais intéressé-e pour faire partie de la communauté « Un Carré pour la Biodiversité » : oui non

Fait à le

Signature :

© UNCP/E - Sur une idée originale du CPIE Périgord-Limousin

1 JE CRÉE MON CARRÉ

Pour cela, je m'engage à :

- ne pas faucher le Carré avant le 31 août
- ne jamais arroser le Carré
- ne jamais utiliser de pesticides sur le Carré
- ne pas semer de graines (type « prairies fleuries ») sur le Carré
- ramasser la végétation après la fauche

2 JE L'OBSERVE

Je m'informe et me forme au(x) programme(s) de sciences participatives proposés par mon CPIE, puis y participe en partageant au moins une fois dans l'année mes observations de la biodiversité

Ça m'intéresse, je souhaite en savoir davantage

Non, je ne me sens pas prêt(e) à contribuer aux sciences participatives pour le moment

... m²

3 JE LE VALORISE

- J'envoie une photo de mon Carré au CPIE
- J'expose les panneaux indiquant l'existence de mon Carré
- Je fais connaître mon action autour de moi

Je pense réaliser une ou plusieurs de ces actions

Je préfère que mon engagement reste parfaitement confidentiel

4 JE M'ENGAGE

Comme tous ceux qui ont signé et créé leur Carré pour la biodiversité, je m'engage à respecter cette charte durant au moins une saison complète

ENVIRONNEMENT

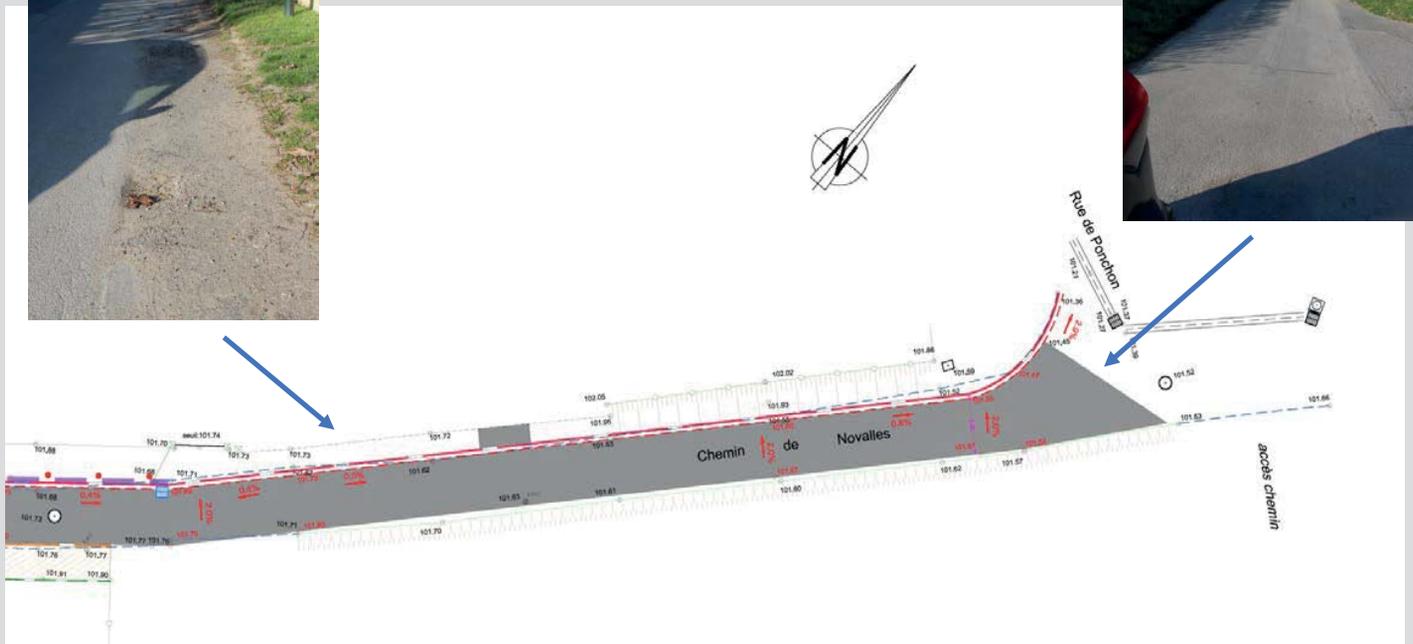
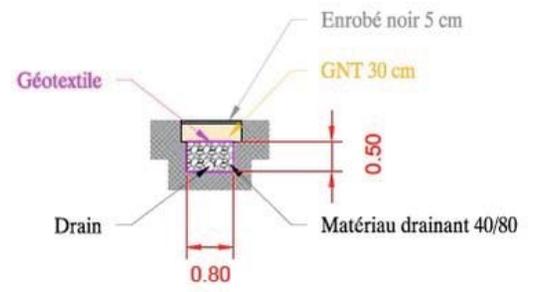
7

Bientôt des travaux rue des Noailles

Les travaux de la rue des Noailles sont prévus pour 2021.

La route et les accotements vont être refaits.

Un système de drainage adapté sera mis en place afin de faciliter les écoulements.



PLAN DU VILLAGE / LEXIQUE

F3	Ancienne Ecole (Rue de l')	C1	Godins (Rue Les)
C2-D2-H3	Ancienne Route de Paris (chemin de l')	F1	Grouettes (Chemin des)
D4	Auberge (Impasse de l')	F2-G2	Hodenc-l'Evêque (Rue d')
B4	Aulnaies (Sente des)	E3	La Mahousse (Chemin dit Chemin)
E3	Bachinet (Rue du)	D3	Le Gros Poirier (Lieu-dit)
D3-E3	Bachinet (Chemin)	G4-G5	Mare des Patis (Chemin de la)
C4-C5	Bois de Ponchon (Chemin du)	F2-G2	Marie Jeanne (Rue)
F3	Breuil (Chemin du)	C4	Mattencourt (Hameau de)
F3	Brosserie (Impasse de la)	C4-D5	Montreuil (Rue de)
E3	Calvaire (rue du)	F2	Moulin (Rue du)
C5	Carrière (Chemin de la)	C2-C3	Neuf (Chemin)
E2	Chat Huant (Rue du)	C4-D4	Novalles (Rue des)
G1-H2	Chaussée Brunehaut	D2-E2	Patis Chauds (Chemin des)
F3	Colombier (Rue du)	G4	Petit Près (chemin des)
E3-F4-G4	Courcel (Chemin de)	D4	Pierrepoint (Chemin de)
F3-E3-E4	Courcelles (Rue de)	E2	Plant Rémy (Chemin du)
F2	Courtil (Rue du)	D4	Plantes (Impasse des)
E2	Courtil (Sente du)	D4	Ponchon (Rue de)
F1-F2	Déchirée (Ancienne Rue)	G3	Pont au Bray (Chemin)
G3	Dumontier (Rue)	F2	Pont au Bray (Rue du)
F3	Eglise (Rue de l')	B5	Près (Impasse des)
B4-C3-C4	Epine (Chemin de l')	E3	Pressoir (Clos du)
B4-B5	Epine (Rue de l')	E2	Puits Courbé (Clos du)
F3	Fournils (Impasse des)	F4-F5	Ric Peine (Chemin de)
F3	Fresnoye (Clos de la)	F4-F5	Ric Peine (Rue de)
F3	Fresnoye (Rue de la)	E2-E3	Rosiers (Rue des)
F3	Fresnoye (Sente de la)	G3-G4	Tillard (Chemin de)
F3	Grande Rue	G2	Vert (Chemin)
D3-E3	Gros Poirier (Rue du)	E1-E2	Vert (Chemin dit Chemin)

F3		Bassin d'orage	F2		ESP
G3		Eglise/ cimetière	F2-G2		Stade
D4		Local technique	A5		Station d'épuration
E3		Mairie /école	D4		Zone d'activités
F2		Maison du village	D4		Cabinet médical
G1		Déchetterie	G4		Mare des Patis
F2		Aire de jeux enfants	D4-E3-F2		Parking

Abbecourt / Gros Poirier

plan de la commune



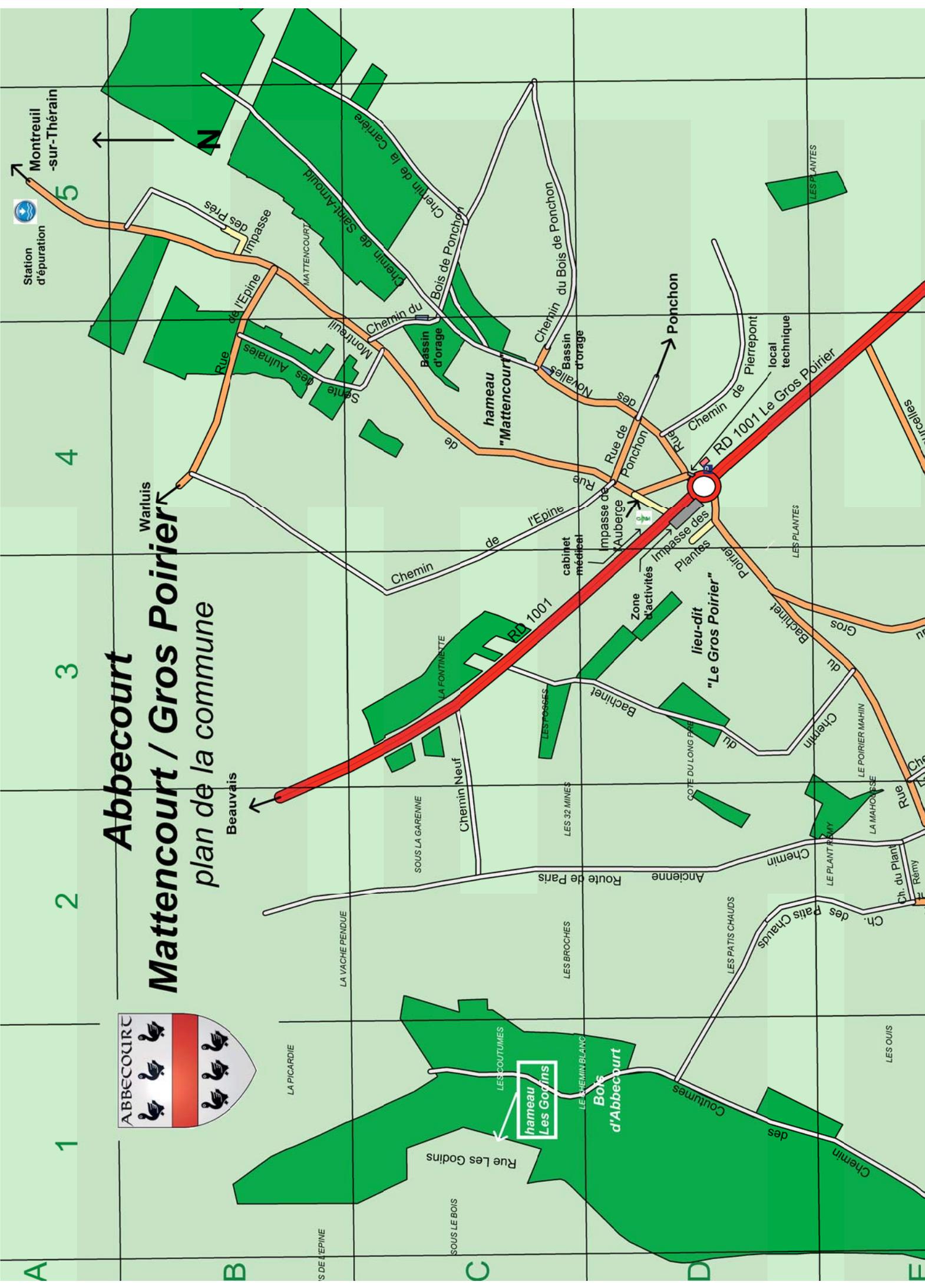
1

2

3

4

5



Station d'épuration
Montreuil-sur-Thérain

Wartuis

Beauvais

Ponchon

N

A

B

C

D

E

F

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) va augmenter POURQUOI ?



Le taux de la TEOM va passer de 5,58 % à 7 %, ce qui se traduira en moyenne par une augmentation annuelle de 22 € sur le prochain avis de taxe foncière à l'automne.

Cette hausse est la conséquence de l'augmentation de notre participation au SMDO de 300 000 € et de celle de la collecte des déchets de 110 000 €, soit un surcoût de plus 400 000 €.

Pourquoi cette hausse ?

- le prix du traitement de la tonne de déchets passe de 61,09 € à 67,88 €,
- le prix de la part fixe à l'habitant passe de 4,74 € à 8,74 € HT.

À ces effets de hausse considérable, respectivement de plus de 11 % et de plus de 84 %, il faut ajouter

- une **augmentation du volume de déchets** collectés de plus de 300 tonnes,
- une **augmentation de la TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de 5 € la tonne pour les déchets incinérés et de 12 € la tonne pour les tonnages provenant des déchetteries et traités par enfouissement,
- à cela s'ajoutent des **erreurs de tri dans les poubelles jaunes** qui génèrent un refus à hauteur de 24 %, ces déchets non recyclables doivent être ensuite incinérés avec un coût supplémentaire.

▲ De plus, du fait de la crise sanitaire, nous subissons une **baisse significative des recettes liée à la revalorisation des déchets**, par exemple :

- le prix de reprise du papier est passé de 110 € la tonne à 50 € la tonne,
- le prix de reprise du verre baisse aussi de 50 %.

En tenant compte de cette situation, la Communauté de Communes Thelloise a décidé d'augmenter la TEOM afin de préserver l'équilibre financier de la Communauté. En effet, ce service qui comprend le coût de traitement des ordures ménagères, la collecte des déchets en porte à porte, le coût des déchetteries, est évalué à 7,5 millions d'€ pour la Communauté de Communes.

Cette augmentation du taux de 1,42 % permettra une couverture de ce service à hauteur de 46,5 %. Il restera 53,5 % à la charge de notre Communauté de Communes.



Malgré cette augmentation, le prix de ce service supporté par les habitants est encore raisonnable par rapport à ceux pratiqués par les collectivités voisines. Pour tenter de réduire le coût de traitement des déchets il est prévu de poursuivre et de renforcer les actions de communication et de sensibilisation aux gestes de tri, au compostage, et inciter les apports en déchetteries.



SURPLUS ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI

SOS ma poubelle déborde !

Vous avez raté une collecte ? Vous avez fait du tri ? Bref, cette fois-ci, votre poubelle est trop petite, tous vos déchets ne rentreront pas dedans !

Quand le débordement est occasionnel

S'il s'agit d'ordures ménagères, déposez votre sac supplémentaire avec votre poubelle pour qu'il soit ramassé en même temps. Nous vous conseillons de le poser sur le couvercle pour être hors d'atteinte des animaux qui pourraient être attirés.



S'il s'agit d'emballages recyclables, vous pouvez vous procurer gratuitement en mairie des sacs jaunes transparents afin d'y mettre le surplus. Déposez-les fermés avec votre bac à couvercle jaune. S'il n'y a pas d'erreurs de tri, ils seront ramassés. Pour les gros cartons, dépliez-les et déposez-les à côté de votre poubelle jaune.



Quand le débordement est régulier

La Communauté de Communes ne fournit pas les bacs à ordures ménagères. Vous devrez donc en acheter un plus grand ou réduire votre quantité de déchets (Cf. www.thelloise.fr). Pour le bac, il est conseillé d'en choisir un répondant aux normes NF EN 840 : ces bacs sont testés pour être compatibles avec les camions de collecte et résister lorsqu'ils sont vidés mécaniquement.

Pour le bac à couvercle jaune, si votre foyer comprend 4 personnes et plus, adressez-vous à la Mairie pour faire une demande d'échange contre un bac plus grand.

TRAVAUX RÉALISÉS

Le bureau pour le périscolaire est maintenant terminé, les équipes de l'ILEP et du SIVOSAS ont pu investir les lieux.



Les travaux d'assainissement de la rue du Pont au Bray ont bien avancé.

Il reste à faire le prolongement des caniveaux et la réfection de la route.

Pour éviter les pompes de refoulement et favoriser l'écoulement gravitaire, la tuyauterie descend à plus de 2 mètres.

Rappel du coût des travaux :

99852,62 € HT

Pris en charge à 100% par la communauté de commune Thelloise.



TRAVAUX RÉALISÉS



Le petit train de l'aire de jeux pour enfants a été repeint.

Les travaux de vidéo protection sont terminés.

Nous disposons maintenant d'un total de 25 caméras pour sécuriser notre commune.

TRAVAUX EN COURS



TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN			
RESTAURATION DU CLOCHER			
COÛT HT	69080.00 €	SUBVENTION DSIL	20586.00 €
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE	34540.00 €	PARTICIPATION COMMUNE	13954.00 €
RESTAURATION DES MURS EXTÉRIEURS			
COÛT HT	65332.00 €	SUBVENTION DSIL	19468.00 €
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE	32660.00 €	PARTICIPATION COMMUNE	13204.00 €
DÉBUT DES TRAVAUX AVRIL 2021			



Les travaux de l'église Saint Martin d'Abbecourt ont démarré par l'installation des échafaudages qui est aujourd'hui terminée.

Petit rappel historique :

L'église Saint-Martin vaut surtout pour sa nef unique du début du 12^{ème} siècle, conservée sans altérations majeures si l'on excepte le porche qui est venu remplacer, en 1862, le petit portail primitif dont la voussure externe était soulignée par un cordon de billettes*. D'importantes modifications devaient intervenir, en plusieurs étapes, à partir du 16^{ème} siècle. La travée droite de l'ancien chœur est ainsi voûtée d'ogives tandis que des arcades brisées sont percées au nord et au sud pour assurer la communication avec deux croisillons. Deux arcades identiques sont relancées à l'ouest et à l'est. L'étage du beffroi, avec ses longues baies géminées sans décor, doit être contemporain de cette campagne de travaux. Quelques temps après est construit le chœur actuel, terminé par un chevet à trois pans et non voûté.

* billettes : sur un bandeau, motif décoratif répétitif

TRAVAUX EN COURS

Les travaux du Clos de la Fresnoye (Voirie, trottoirs, espaces verts, éclairage) ont débuté le 27 avril 2021.

Les travaux sont suivis par le cabinet EVIA en collaboration avec l'OPAC et la mairie.

Ils dureront environ 2 mois.



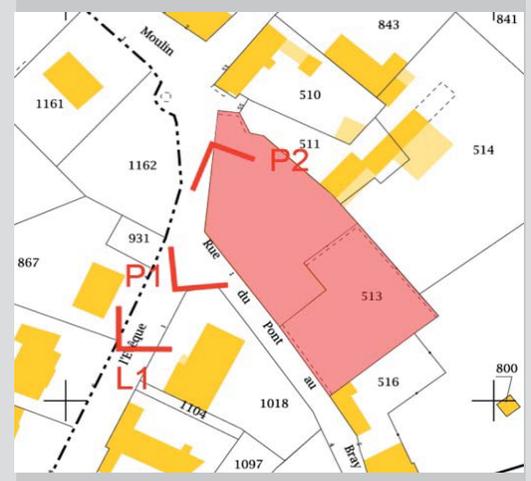
Construction de 7 logements par l'OPAC rue du Pont au Bray.



Le permis de construire a été accordé le 15 février 2021.

Planning prévisionnel :

- Lancement des appels d'offre du programme de l'OPAC prévu en juin 2021,
- Envoi des marchés en préfecture en décembre 2021,
- Lancement de l'ordre de service des travaux début 2022,
- Durée des travaux 14 mois,
- Livraison printemps 2023.





Les mesures sanitaires actuelles nous empêchent, jusqu'à mi-mai, de nous réunir pour travailler nos morceaux. C'est pourquoi nous ne pourrions pas nous produire pour la Fête de la Musique de juin. La Fanf'Harmonie ne rouvrira donc ses portes que début septembre.

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à toutes et à tous,

Les temps sont longs, difficiles et incertains... mais notre résilience nous pousse vers la fin de cette crise et nous avons de plus en plus hâte de vous retrouver.

Cependant, nous restons cohérents face aux contraintes sanitaires, nous espérons pouvoir vous offrir une belle soirée du 13 juillet ainsi qu'un merveilleux feu d'artifice ! Mettre de la lumière et de la joie dans vos yeux, voilà ce qui anime l'ensemble du Comité des Fêtes.

Nous espérons aussi vous retrouver à la soirée Beaujolais ainsi qu'à l'arbre de Noël et pourquoi pas une belle surprise d'ici là, si jamais les conditions le permettent...

En attendant, restez prudent, prenez soin de vous et de vos proches car c'est par la force de nous toutes et tous que nous arriverons à stopper ce virus.

A très bientôt !



ABBECOURT LOISIRS

Programme

Dimanche 11 mai – 9 h 30 - 11 h 45

Randonnée nature - rdv à définir

Dimanche 6 juin – après-midi

Pique-nique + Randonnée nature

pour "le Parcours du cœur" à Saint Sulpice

Un nouveau service de lecture et location de BD/Comics est en cours de réflexion ainsi que la création d'une boîte à livres.

Si vous avez de vieux jeux de société complets ou incomplets, l'association accepte les dons pour créer et tester de nouveaux jeux.

Plus d'informations sur :

<http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>

ou par mail : abbecourt.loisirs@gmail.com

TRAMPOLINE

Conseils et Sécurité

Avec les beaux jours, les trampolines vont refaire leur apparition dans les jardins... pour la plus grande joie des grands et petits.

Au moment de l'installation, quelques règles doivent être respectées

- la zone de sécurité doit être d'un minimum de 3 mètres tout autour du trampoline et de 6 mètres au dessus. Ceci est dans le cas d'un trampoline sans filet. Si un filet est installé, 2 mètres autour du trampoline sont suffisants pour les parents qui surveillent leur enfant,
- la zone de sécurité doit être vide de tout objet : toboggan, balançoire, piscine, panneau de basket, arbre, buisson, mur, muret, barrière...



Quelles sont les règles de sécurité à respecter ?

- maintenir les pieds du trampoline au même niveau,
- bien harnacher le trampoline avec des piquets de sécurité,
- sa surface et sa hauteur sont source de prises au vent importantes. De fortes rafales peuvent donc le faire s'envoler et l'endommager. Le conseil fort est donc de retirer le coussin, rabattre le filet du trampoline, le recouvrir d'une bâche de protection et placer le trampoline bien à l'abri du vent dominant.
- l'installer éloigné des murs, arbres et fils électriques où le sauteur pourrait se blesser.



Derniers conseils

- pas plus d'un enfant à la fois sur le trampoline,
- la supervision d'un adulte est toujours, indispensable. **Pas de trampoline avant 6 ans !**
- toujours avoir des coussins de protection,
- pas de chaussure sur un trampoline,
- on marche pour sortir du trampoline.

Téléphone du Secrétariat de Mairie

09 62 60 44 03

www.abbecourt.fr
mairie@abbecourt.fr

La Mairie sera fermée du
jeudi 13 au dimanche 16 mai

Horaires habituels du Secrétariat de Mairie

<u>Lundi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Mardi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
<u>Mercredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00
<u>Jeudi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Vendredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15
<u>Permanence du Maire ou des adjoints</u>	
<u>Mardi</u>	17 h 15 – 18 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous



Réduisons notre facture énergétique en achetant ensemble . . .

Opération pour juin 2021

Commande à retourner pour le :

31 mai 2021

Une question ?

Envoyez-nous un mail à gass60430@free.fr



PELLETS



De nouvelles boîtes aux lettres normalisées vont être installées dans le village. Seules 3 boîtes seront maintenues : à Mattencourt, à la Mairie et à l'intersection entre la rue de Courcelles et la rue d'Hodenc l'Évêque.



Les inscriptions et pré-inscriptions sont ouvertes et se font à distance pour les enfants qui feront leur rentrée en septembre 2021 et 2022.

Prendre contact avec la Mairie pour effectuer la pré-inscription.

Contactez Mme Majeri par mail ce.0600892u@ac-amiens.fr ou par téléphone 0344811685

ILS/ELLES SONT NÉ(E)S

Izaias DE SOUSA AFONSO AMMOUR.. 24 déc. 2020
Kessi GADOSSE 12 février 2021

ILS/ELLES NOUS ONT QUITTÉS

M. Bernard LEFEVRE 29 jan. 2021
M. Michael MORDVINOFF 28 mars 2021
Mme Ginette THUILLIEZ 28 avril 2021

ILS/ELLES SE SONT PACSÉ(E)S

Mme Morgane GUERLOTTÉ et
M. Adrien ROGERET 17 février 2021

REMERCIEMENTS

À Monsieur NOEL Dominique de la société NOEL ESPACES VERTS pour avoir subventionné la totalité des coûts d'impression de ce «Coup d'œil d'ABBECOURT».

À l'ASNC et son Président Monsieur Francis BERTRAND et toute son équipe pour l'animation Football du 22 avril.

STAGIAIRES ACCUEILLI(E)S PAR LA MAIRIE



Axel BERMONT
Pass Avenir Citoyen



Florian HENNIG
Pass Permis



Loryann DORE
Première GMNF
(Gestion des Milieux
Naturels et de la Faune)
au Lycée agricole
d'Airion



Hugo LEPÈRE
Pass Permis

Le 16 juin, pendant la matinée, le Bus départemental pour l'Emploi sera dans la commune, devant la Mairie. Un Conseiller Emploi et Formation attend les personnes intéressées.

Domi-Services

Entretien des espaces extérieurs pour les particuliers

3bis Rue Mary Cassatt
60240 Le Mesnil Theribus

03.44.84.98.05 / 06.09.44.18.07
entnoel.d@wanadoo.fr

ENTREPRISE NOEL ESPACES VERTS



3 bis, rue Mary Cassatt
60240 Le Mesnil Théribus

Tél. : 03 44 84 45 92

Fax : 03 44 47 80 60

e.mail : entnoel.d@wanadoo.fr